

# LE DÉVELOPPEMENT SPECTACULAIRE DES PRODUCTIONS DE PANNEAUX DE PARTICULES (panneaux agglomérés à base de bois ou de déchets fibreux) MET-IL EN DANGER LA PRODUCTION DES CONTREPLAQUÉS EN BOIS TROPICAUX ?

par L. BALLOUX,

*Président d'honneur du Syndicat  
des Fabricants de panneaux contreplaqués de France.*

C'est en effet une question que commencent à se poser avec une certaine inquiétude, les Industriels Français du Contreplaqué, car pour la première fois depuis les origines du contreplaqué, un matériau nouveau est apparu, susceptible de mettre cette industrie en danger. Il y avait bien eu jusqu'alors, le panneau de fibres de bois (type Isorel), qui reste d'ailleurs, lui aussi, un matériau de substitution mais jusqu'à présent cependant, il n'a pas ralenti la progression de la production des contreplaqués classiques, malgré son prix inférieur.

Il en va autrement des « panneaux de particules » qui, après avoir fait un démarrage foudroyant dans des pays tels que : U.S.A., Angleterre et surtout en Allemagne ont semble-t-il, du moins on va le voir dans ce dernier pays, stoppé et stabilisé la production des contreplaqués.

On peut donc à juste titre, se poser la question : les mêmes causes étant supposées produire les mêmes effets, l'industrie française du contreplaqué, n'est-elle pas menacée de voir son expansion stoppée et sa production stabilisée ?

Il n'y a rien de plus dangereux qu'un marché en expansion, de par le sentiment de sécurité et d'euphorie qu'il engendre, ce qui a été le cas pour l'Industrie Française du Contreplaqué depuis 1953, aussi le mouvement de récession qui s'est dessiné au cours de l'année 1959, a-t-il inquiété et amené bien des Industriels du Contreplaqué, à réfléchir et à repenser leurs problèmes de production et leur avenir.

Ces problèmes d'ailleurs, en remontant à la source, intéressent directement les producteurs de matières premières, en l'espèce, les exploitants forestiers de Bois Tropicaux, ces derniers représentant

la matière de base pour au moins 90 % de la production métropolitaine de Contreplaqués.

C'est la raison pour laquelle ce sujet est traité dans cette revue.

Il ne s'agit pas seulement de l'Okoumé, car on sait depuis quelques années déjà, que les besoins croissants en bois de déroulage pour contreplaqués, ont amené ces industries à faire appel également aux productions forestières d'autres Pays, tels que : Côte d'Ivoire, Cameroun et Moyen Congo.

Leur demande n'a cessé de s'amplifier et parallèlement leur production et la loi de l'offre et de la demande leur a toujours été jusqu'alors favorable, aussi l'exploitation forestière tropicale a-t-elle également vécu dans l'euphorie.

Essayons donc d'y voir clair, afin de prévoir si possible l'évolution de ce qu'on peut considérer comme le « problème de l'heure » pour l'industrie du contreplaqué.

Quels sont les éléments à notre disposition :

- les statistiques de production,
- leur analyse,
- les facteurs économiques et psychologiques.

Il paraît surprenant de parler de facteurs psychologiques... le mot est peut-être impropre et mieux vaudrait peut-être dire « caractériels » ?

Nous n'analyserons que deux pays qui nous paraissent « type » car ce furent tous les deux, les principaux consommateurs de Bois Industriels Tropicaux pour le contreplaqué : ce sont la France et l'Allemagne. Leurs productions relatives ont été les suivantes (en milliers de m<sup>3</sup> par an).

On distingue les contreplaqués multiplis des con-

treplaqués lattés, les premiers étant principalement à considérer du point de vue consommation Bois Tropicaux :

	Allemagne			France		
	Multi-plis	Lattés	Total	Multi-plis	Lattés	Total
1954	214	250	464	146	40	186
55	222	244	466	197	49	246
56	207	257	464	214	65	279
57	212	301	513	245	80	325
58	201	265	466	293	89	382
			2.373			1.418
% d'augmentation de						
54 à 58	.....		0 %	.....		100 %

Cette confrontation n'est-elle pas extraordinaire et inattendue dans ses résultats...

On va immédiatement en discerner une première cause découlant de la comparaison statistique des productions de panneaux de particules (en milliers de m<sup>3</sup> par an.

Allemagne		France	
1954	96	.....	66
1955	166	.....	85
1956	250	.....	120
1957	359	.....	160
1958	438	.....	.....
Total	1.309	Total	431
% de progression de 54 à 58	456 %	de 55 à 58	250 %

On peut en conclure que le développement de la consommation de Panneaux (terme générique) en Allemagne, s'est porté exclusivement sur l'industrie des panneaux de particules, alors qu'en France, où cette industrie ne fait qu'entrer en lice, le développement s'est tout naturellement porté sur les industries du Contreplaqué.

Il a été parlé tout à l'heure, de facteurs économiques et caractériels.

On a souvent entendu les courtiers en Bois et Industriels Allemands se plaindre d'être insuffisamment approvisionnés en Bois Tropicaux. La France par ses T. O. M. jouissait d'une position privilégiée. Ce facteur a pu jouer mais pour une faible part.

Plus sérieux est le fait que les Allemands, chercheurs nés, se sont toujours ingéniés à faire des produits de remplacement pour les matières premières qui leur étaient mesurées et déjà à la fin de la dernière guerre, grâce aux résines synthétiques, le panneau aggloméré était déjà dans son berceau.

Alors que toute nouveauté rencontre en France un départ difficile, l'Allemand est plus ouvert au progrès et moins routinier. Il faut ajouter que l'industrie y a toujours trouvé un soutien financier, d'autant moins mesuré que cette évolution se produisait dans une période d'expansion.

En conséquence et avec un progrès constant dans la qualité de la production, des prix étonnamment inférieurs à ceux des contreplaqués, l'industrie des panneaux de particules y a pris rapidement et comme les chiffres le montrent, un développement sensationnel. Et l'on estime que ce développement n'est pas terminé. On prévoit qu'il atteindra 600.000 m<sup>3</sup> en 1960.

S'il a fallu un demi-siècle, pour atteindre une production mondiale de 13 millions de m<sup>3</sup> de contreplaqué, on constate qu'en 8 ou 10 ans, celle des panneaux de particules a déjà atteint 2.700.000 m<sup>3</sup> ; cela permet de juger de son énorme puissance de vitalité.

En France, des installations ont été mises en route en 1959, d'autres sont en construction et en projet pour atteindre tout près de 300.000 m<sup>3</sup>.

La période d'adaptation de la clientèle y est actuellement chose acquise. Le processus de réaction en chaîne est amorcé. En conséquence et logiquement, on doit s'attendre dans le présent et dans un très proche avenir, à une régression du développement du volume produit en contreplaqués, qui sera compensée par l'augmentation de la production en Panneaux de Particules.

La conséquence possible devrait donc être une régression correspondante dans les importations de Bois Industriels Tropicaux Africains, qui sont la source d'approvisionnement des Industries Européennes de Contreplaqué, car si l'exemple présent n'est basé que sur Allemagne et France, il est valable pour l'Europe.

Cette prévision peut cependant être atténuée, car de nouvelles industries de contreplaqué, peuvent être appelées à s'implanter dans des pays en cours de développement, voire même dans les pays producteurs de bois tropicaux.

On peut donc conclure, que si les perspectives européennes quant au développement des importations de Bois Tropicaux de déroulage, ne paraissent pas orientées vers une progression, on peut au mieux, espérer leur stabilité aux tonnages actuels.

Il reste que l'Industrie des panneaux de particules a d'ores et déjà contribué et continuera à en tempérer la demande et qu'en conséquence, l'évolution de cette industrie mérite d'être suivie avec attention par les Producteurs intéressés.

